

**Statistiques sur les crimes déclarés
par les services de police municipaux
du Nouveau-Brunswick de
2007 à 2009**

**Statistiques sur les crimes déclarés par les services de police municipaux du
Nouveau-Brunswick de 2007 à 2009**

Publié par :

Ministère de la Sécurité publique
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H1
Canada

Janvier 2011

Imprimé au Nouveau-Brunswick

DANS CE NUMÉRO :

GRAVITÉ DES CRIMES DÉCLARÉS PAR LES SERVICES DE
POLICE MUNICIPAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK

**SERVICE DE
POLICE DE
BATHURST** 2

En 2009, l'Indice de gravité de la criminalité (IGC) au Canada s'établissait à 87,2 tandis que celui du Nouveau-Brunswick s'élevait à 70,7. Les valeurs totales de l'IGC pour le service de police régional BNPP et le service de police régional de Rothesay se situaient sous la valeur provinciale en 2009 (63,6 et 28,7 respectivement). Sur les neuf services de police municipaux et régionaux, le service de police régional de Rothesay a enregistré l'Indice de gravité de la criminalité le moins élevé pour toutes les catégories : nombre total de crimes, crimes violents et crimes sans violence. Le service de police de Woodstock s'est classé au rang le plus élevé. Sa valeur totale de l'IGC a augmenté de 26,3 p. 100 entre 2008 et 2009, ce qui constitue l'augmentation la plus importante déclarée par un service de police municipal cette année-là. Au cours de la même période, le service de police de Saint-Jean a enregistré la diminution la plus importante de la valeur totale de l'IGC (-7,1 p. 100).

**SERVICE DE
POLICE
RÉGIONAL BNPP** 3

**SERVICE DE
POLICE
D'EDMUNDSTON** 5

**SERVICE DE
POLICE DE
FREDERICTON** 6

**SERVICE DE
POLICE DE
GRAND-SAULT** 8

**SERVICE DE
POLICE DE
MIRAMICHI** 9

**SERVICE DE
POLICE
RÉGIONAL DE
ROTHERSAY** 11

**SERVICE DE
POLICE DE
SAINT-JEAN** 13

**SERVICE DE
POLICE DE
WOODSTOCK** 14

**NOTES AU SUJET
DES DONNÉES** 16

**INDEX DE
GRAVITÉ DE LA
CRIMINALITÉ** 19

**FACTEURS AYANT
UNE INCIDENCE
SUR LES
STATISTIQUES
SUR LES CRIMES
DÉCLARÉS PAR
LA POLICE** 19

RÉFÉRENCES 20

En 2009, l'Indice de gravité des crimes violents au Canada s'établissait à 93,7 comparativement à 72,0 pour le Nouveau-Brunswick. Cinq services de police ont enregistré des valeurs de l'Indice de gravité des crimes violents inférieures à la valeur provinciale (service de police de Bathurst, service de police régional BNPP, service de police d'Edmundston, service de police de Miramichi et service de police régional de Rothesay). Le service de police de Bathurst a enregistré la baisse la plus forte de l'Indice de gravité des crimes violents entre 2008 et 2009 (-35,1 p. 100) tandis que le service de police régional BNPP a déclaré la plus forte augmentation (+30,7 p. 100).

À l'exception du service de police de Saint-Jean, l'Indice de gravité des crimes sans violence de tous les services de police municipaux et régionaux a été supérieur à leur Indice de gravité des crimes violents en 2009. L'Indice de gravité des crimes sans violence au Canada cette année-là s'élevait à 84,7 comparativement à 70,2 pour le Nouveau-Brunswick. Le service de police régional BNPP et le service de police régional de Rothesay ont été les seuls services de police à enregistrer des valeurs inférieures à la valeur provinciale. Le service de police de Fredericton a déclaré la diminution la plus importante de l'Indice de gravité des crimes sans violence entre 2008 et 2009 (-8,8 p. 100) tandis que le service de police de Woodstock a déclaré la plus forte augmentation (+25,4 p. 100). Veuillez vous reporter à la page 18 du présent rapport pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'IGC.

	Services de police municipaux et régionaux	Indice global de gravité de la criminalité		Indice de gravité des crimes violents		Indice de gravité des crimes sans violence		Programme de la statistique juridique, Programme canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité
		Indice de 2009	Variation en pourcentage de 2008 à 2009	Indice de 2009	Variation en pourcentage de 2008 à 2009	Indice de 2009	Variation en pourcentage de 2008 à 2009	
	Service de police de Bathurst	82,0	-6,9	52,0	-35,1	93,5	2,7	
	Service de police régional de BNPP	63,6	13,1	53,4	30,7	67,6	8,7	
	Service de police d'Edmundston	72,4	3,1	44,4	-4,6	83,2	4,9	
	Service de police de Fredericton	84,8	-5,1	83,3	6,4	85,3	-8,8	
	Service de police de Grand-Sault	101,4	1,0	72,8	-7,9	112,4	3,4	
	Service de police de Miramichi	75,9	-4,9	55,9	-24,8	83,6	2,1	
	Service de police régional de Rothesay	28,7	0,1	24,6	13,7	30,3	-3,5	
	Service de police de Saint John	126,4	-7,1	134,0	-10,1	123,5	-5,8	
	Service de police de Woodstock	202,8	26,3	144,7	29,8	225,1	25,4	

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité

SERVICE DE POLICE DE BATHURST

En 2009, le service de police de Bathurst employait 31 agents de police.

Une charge de travail de 32 infractions au *Code criminel* par agent de police a été enregistrée par ce service de police en 2009.

La population totale de la région desservie par le service de police de Bathurst était de 12 737 habitants en 2009, ce qui correspondait à une proportion de 411 habitants par agent de police.

En 2009, 992 infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) ont été déclarées dans cette région, soit 7,5 p. 100 de moins qu'en 2008. Le taux global de criminalité était de 77,9 infractions pour 1 000 habitants, plus élevé que le taux de criminalité provincial de 56,3, mais 7,0 p. 100 plus bas que le taux de criminalité de 83,7 infractions pour 1 000 habitants enregistré dans la région en 2008.

En 2009, 254 crimes violents ont été déclarés par le service de police de Bathurst, soit une réduction de 14,2 p. 100 par rapport aux 296 incidents signalés en 2008. Le taux de crimes violents dans cette région était de 19,9 infractions pour 1 000 habitants et donc supérieur au taux provincial de 15,4.

Plus de la moitié (53 p. 100) de tous les crimes violents déclarés par le service de police de Bathurst en 2009 étaient des voies de fait simples de niveau 1. Cette année-là, 134 voies de fait simples ont été commises, soit 13 incidents de plus que l'année précédente (ce qui constitue une augmentation de 10,7 p. 100). Le taux de voies de fait simples de niveau 1 en 2009 était de 10,5 infractions pour 1 000 habitants dans cette région, ce qui constitue une augmentation de 10,5 p. 100 depuis 2008 et une proportion plus élevée que le taux provincial de 6,8 infractions pour 1 000 habitants.

En 2009, 600 crimes contre les biens ont été déclarés par le service de police de Bathurst, ce qui constitue une diminution de 8,5 p. 100 par rapport aux 656 infractions contre les biens qui ont été signalées en 2008. Le taux de crimes contre les biens de cette région en 2009 était de 47,1 infractions pour 1 000 habitants, soit une diminution de 8,0 p. 100 comparativement au taux de 51,2 enregistré en 2008. Le taux de crimes contre les biens de la région en 2009 était supérieur au taux provincial de 33,5 infractions pour 1 000 habitants.

Le service de police de Bathurst a déclaré 300 vols en 2009, soit 58 de moins qu'en 2008, ce qui constitue une réduction de 16,2 p. 100. Le taux de 23,6 vols pour 1 000 habitants enregistré dans la région en 2009 était supérieur au taux provincial de 13,3 cette année-là.

En 2009, le service de police de Bathurst a déclaré 152 infractions de méfait, soit 11,9 incidents pour chaque tranche de 1 000 habitants. Le taux de méfaits enregistré dans la région en 2009 était légèrement supérieur au taux provincial de 10,4 infractions pour 1 000 habitants. Entre 2007 et 2009, le nombre d'infractions de méfait a diminué de 36,4 p. 100 dans cette région, tandis que le taux pour 1 000 habitants a chuté de 36,0 p. 100.

SERVICE DE POLICE DE BATHURST	2007	2008	2009
Population	12,877	12,801	12,737
Nombre d'agents	30	30	31
Charge de travail par agent	44	36	32
Population desservie par agent	429	427	411
Infractions contre la personne			
Nombre d'infractions	405	296	254
Taux pour 1 000 habitants	31.5	23.1	19.9
Infractions contre les biens			
Nombre d'infractions	759	656	600
Taux pour 1 000 habitants	58.9	51.2	47.1
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel			
Nombre d'infractions	170	120	138
Taux pour 1 000 habitants	13.2	9.4	10.8
TOTAL - INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	1,334	1,072	992
TAUX DE CRIMINALITÉ pour 1 000 habitants	103.6	83.7	77.9
Voies de fait simples de niveau 1			
Nombre d'infractions	153	121	134
Taux pour 1 000 habitants	11.9	9.5	10.5
Vols			
Nombre d'infractions	356	358	300
Taux pour 1 000 habitants	27.6	28.0	23.6
Méfais			
Nombre d'infractions	239	162	152
Taux pour 1 000 habitants	18.6	12.7	11.9
Crimes liés à la drogue			
Nombre d'infractions	46	51	25
Taux pour 1 000 habitants	3.6	4.0	2.0
Conduite avec facultés affaiblies			
Nombre d'infractions	38	38	39
Taux pour 1 000 habitants	3.0	3.0	3.1

Service de police de Bathurst
Taux de criminalité pour 1 000 habitants par catégorie de 2007 à 2009

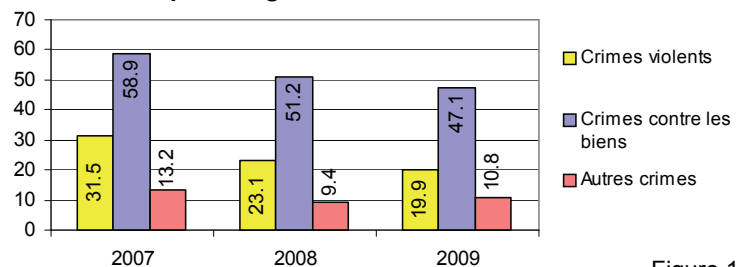


Figure 1.

Service de police de Bathurst
Taux pour 1 000 habitants de 2007 à 2009

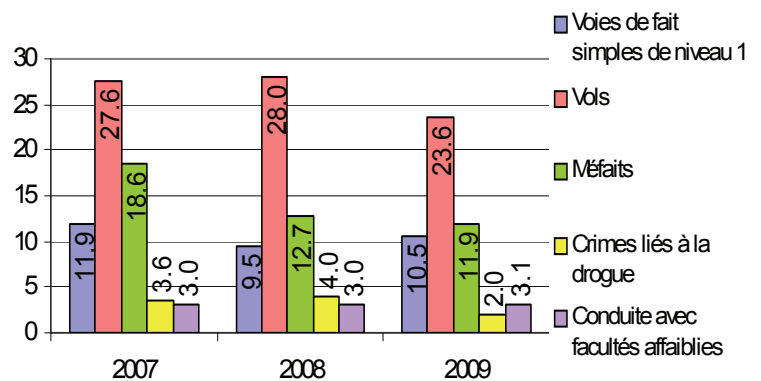


Figure 2.

Par ailleurs, 138 autres crimes ont été déclarés en 2009 par le service de police de Bathurst, ce qui constitue une augmentation de 15,0 p. 100 par rapport au nombre d'incidents déclarés en 2008, mais une diminution de 18,8 p. 100 par rapport aux 170 autres crimes déclarés en 2007. Le taux des autres crimes signalés en 2009, qui était de 10,8 pour 1 000 habitants, était supérieur au taux provincial de 7,4.

En 2009, les crimes liés à la drogue ont diminué de 51,0 p. 100 dans la région de Bathurst, passant de 51 incidents signalés à la police en 2008 à 25 incidents en 2009. De la même façon, le taux de crimes liés à la drogue a chuté pour passer de 4,0 infractions pour 1 000 habitants en 2008 à 2,0 infractions en 2009. Le taux de crimes liés à la drogue dans la région cette année-là était moins élevé que le taux provincial de 2,6 infractions pour chaque tranche de 1 000 habitants du Nouveau-Brunswick.

En 2009, 39 infractions pour conduite avec facultés affaiblies ont été déclarées par le service de police de Bathurst, soit un incident de plus qu'en 2008. Le taux de conduite avec facultés affaiblies enregistré dans la région en 2009, qui était de 3,1 pour 1 000 habitants, était comparable au taux provincial de 3,2 infractions pour 1 000 habitants.

SERVICE DE POLICE RÉGIONAL BNPP

En 2009, le service de police régional BNPP employait 17 agents de police.

Cette année-là, une charge de travail de 24 infractions au *Code criminel* par agent de police de BNPP a été enregistrée.

La population totale de la région desservie par le service de police régional BNPP était de 8 607 habitants en 2009, ce qui correspondait à une proportion de 506 habitants par agent de police.

En 2009, 407 infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) ont été déclarées par le service de police régional BNPP. Il s'agissait d'une augmentation de 8,0 p. 100 par rapport aux 377 infractions signalées en 2008. Le taux global de criminalité était de 47,3 infractions pour 1 000 habitants, soit un nombre inférieur au taux de criminalité provincial de 56,3, mais 8,7 p. 100 plus élevé que le taux de criminalité enregistré dans la région en 2008 et 23,8 p. 100 plus élevé que celui de 2007.

En 2009, 115 crimes violents ont été déclarés par le service de police régional BNPP, soit 2,5 p. 100 de moins qu'en 2008. Le taux de crimes violents s'élevait à 13,4 infractions pour 1 000 habitants, ce qui était inférieur au taux provincial de 15,4.

Taux d'infractions au Code criminel (en excluant les infractions au code de la route) pour 1 000 habitants par service de police municipal de 2007 à 2009

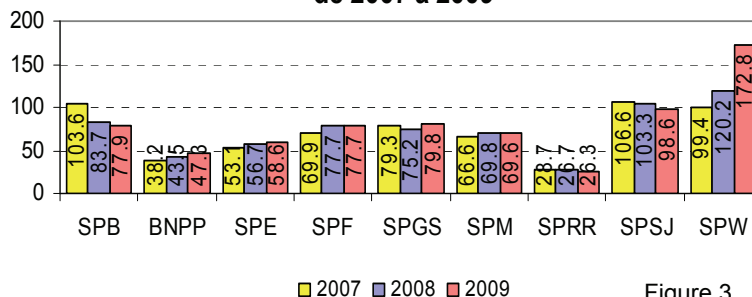


Figure 3.

En 2009, le service de police de Woodstock a déclaré le taux le plus élevé relativement au total des infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) pour 1 000 habitants de tous les services de police municipaux et régionaux du Nouveau-Brunswick, tandis que le service de police régional de Rothesay a affiché le taux le plus bas.

SERVICE DE POLICE RÉGIONAL BNPP	2007	2008	2009
Population	8,738	8,671	8,607
Nombre d'agents	17	16	17
Charge de travail par agent	20	24	24
Population desservie par agent	514	542	506
Infractions contre la personne			
Nombre d'infractions	103	118	115
Taux pour 1 000 habitants	11.8	13.6	13.4
Infractions contre les biens			
Nombre d'infractions	184	222	238
Taux pour 1 000 habitants	21.1	25.6	27.7
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel			
Nombre d'infractions	47	37	54
Taux pour 1 000 habitants	5.4	4.3	6.3
TOTAL - INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	334	377	407
TAUX DE CRIMINALITÉ pour 1 000 habitants	38.2	43.5	47.3
Voies de fait simples de niveau 1			
Nombre d'infractions	35	33	34
Taux pour 1 000 habitants	4.0	3.8	4.0
Vols			
Nombre d'infractions	71	89	72
Taux pour 1 000 habitants	8.1	10.3	8.4
Méfais			
Nombre d'infractions	69	56	71
Taux pour 1 000 habitants	7.9	6.5	8.2
Crimes liés à la drogue			
Nombre d'infractions	12	16	16
Taux pour 1 000 habitants	1.4	1.8	1.9
Conduite avec facultés affaiblies			
Nombre d'infractions	21	20	22
Taux pour 1 000 habitants	2.4	2.3	2.6

De tous les crimes violents déclarés par le service de police régional BNPP en 2009, 30 p. 100 étaient des voies de fait simples de niveau 1, 29 p. 100 étaient des menaces et 14 p. 100 étaient des appels téléphoniques harcelants ou menaçants. Les autres 27 p. 100 de crimes violents comprenaient neuf agressions sexuelles de niveau 1, sept voies de fait simples de niveau 2, sept infractions de harcèlement criminel, trois infractions sexuelles contre les enfants, deux voies de fait simples de niveau 3, deux voies de fait contre un agent de la paix et une infraction relative aux armes à feu.

Le taux de voies de fait simples de niveau 1 de 4,0 infractions pour 1 000 habitants est demeuré relativement stable dans cette région depuis 2007. En 2009, il était inférieur au taux provincial de 6,8 infractions pour 1 000 habitants.

En 2009, 238 crimes contre les biens ont été déclarés par le service de police régional BNPP, ce qui constitue une augmentation de 7,2 p. 100 par rapport aux 222 infractions contre les biens signalées en 2008 et une augmentation de 29,3 p. 100 par rapport aux 184 signalées en 2007. Le taux de crimes contre les biens enregistré dans cette région en 2009 était de 27,7 infractions pour 1 000 habitants, soit un nombre inférieur au taux provincial de 33,5 infractions contre les biens pour 1 000 habitants.

En tout, 72 vols ont été déclarés par le service de police régional BNPP en 2009, soit 17 de moins qu'en 2008, ce qui représente une réduction de 19,1 p. 100. Le taux de vols enregistré dans la région en 2009, qui s'établissait à 8,4 vols pour 1 000 habitants, était moins élevé que le taux provincial de 13,3 enregistré cette année-là.

En 2009, le service de police régional BNPP a déclaré 71 infractions de méfait, ce qui constituait une augmentation de 27 p. 100 comparativement aux 56 infractions déclarées en 2008. Le taux de méfaits de 8,2 infractions pour 1 000 habitants enregistré dans la région en 2009 était inférieur au taux provincial de 10,4 enregistré cette année-là.

En 2009, 54 autres crimes ont été déclarés par le service de police régional BNPP, ce qui constituait une augmentation de 46 p. 100 comparativement au nombre déclaré en 2008, mais une hausse de seulement 14,9 p. 100 par rapport à 2007. Le taux des autres crimes enregistré en 2009 était de 6,3 pour 1 000 habitants, soit un nombre inférieur au taux provincial de 7,4.

Le nombre de crimes liés à la drogue déclarés par le service de police régional BNPP est demeuré le même en 2009 qu'en 2008. En tout, 16 crimes liés à la drogue ont été déclarés les deux années. Le taux de crimes liés à la drogue de 1,9 pour 1 000 habitants enregistré en 2009 dans cette région était inférieur au taux provincial de 2,6.

De la même façon, le nombre d'infractions pour conduite avec facultés affaiblies déclarées par le service de police régional BNPP est demeuré relativement stable entre 2007 et 2009. Les 22 infractions signalées en 2009 se traduisent en un taux de 2,6 pour 1 000 habitants, soit une valeur moindre que le taux provincial de 3,2 infractions pour chaque tranche de 1 000 habitants du Nouveau-Brunswick.

**Service de police régional BNPP
Taux de criminalité pour 1 000 habitants
par catégorie de 2007 à 2009**

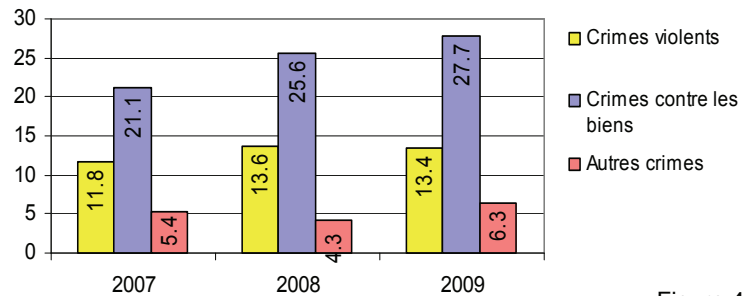


Figure 4

**Service de police régional BNPP
Taux pour 1 000 habitants de 2007 à 2009**

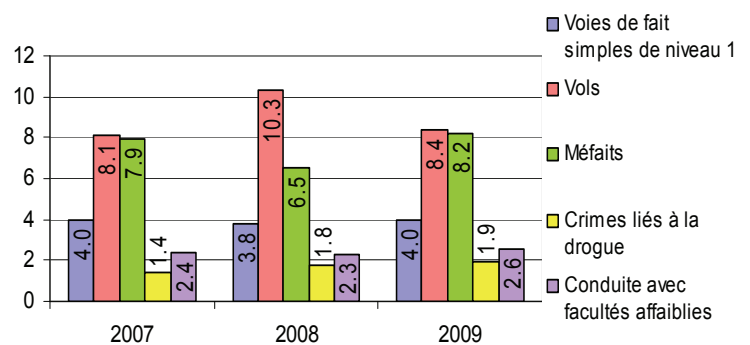


Figure 5

**Taux de crimes violents pour 1 000 habitants par
service de police municipal de 2007 à 2009**

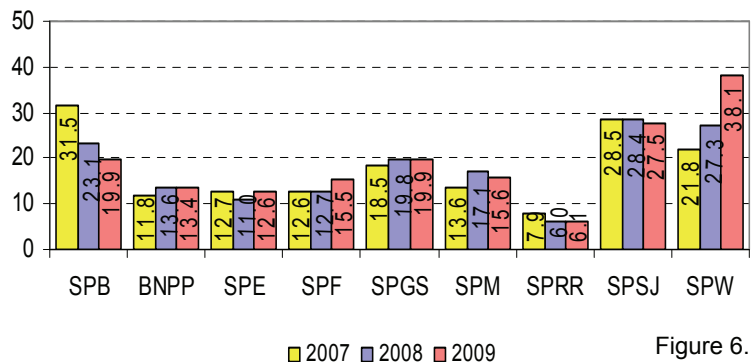


Figure 6.

En 2009, le service de police de Woodstock a déclaré le taux de crimes violents pour 1 000 habitants le plus élevé de tous les services de police municipaux et régionaux du Nouveau-Brunswick, tandis que le service de police régional de Rothesay a affiché le taux le plus bas.

SERVICE DE POLICE D'EDMUNDSTON

En 2009, le service de police d'Edmundston employait 34 agents de police.

La charge de travail par agent de police d'Edmundston était de 29 infractions au *Code criminel*.

La population totale de la région desservie par le service de police d'Edmundston était de 16 602 habitants en 2009, ce qui correspondait à une proportion de 488 habitants par agent de police.

En 2009, 973 infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) ont été déclarées par le service de police d'Edmundston, soit 2,4 p. 100 de plus qu'en 2008 et 8,6 p. 100 de plus qu'en 2007. Le taux global de criminalité en 2009 était de 58,6 infractions pour 1 000 habitants, soit à peine plus élevé que le taux de criminalité provincial de 56,3 enregistré la même année.

En 2009, 210 crimes violents ont été déclarés par le service de police d'Edmundston, soit 13,5 p. 100 de plus qu'en 2008, mais 2,3 p. 100 de moins qu'en 2007. Le taux de crimes violents était de 12,6 infractions pour 1 000 habitants, soit moins que le taux provincial, qui s'élevait à 15,4.

Sur les 210 crimes violents qui ont été déclarés par le service de police d'Edmundston en 2009, 64 (30 p. 100) étaient des voies de fait simples de niveau 1, 60 (29 p. 100) étaient des menaces, 27 (13 p. 100) étaient des appels téléphoniques harcelants ou menaçants, 20 (10 p. 100) étaient des infractions de harcèlement criminel, 17 (8 p. 100) étaient des voies de fait simples de niveau 2 et 12 (6 p. 100) étaient des agressions sexuelles de niveau 1. Les autres 5 p. 100 étaient des voies de fait contre un agent de la paix (4), d'autres infractions avec violence (3), des voies de fait simples de niveau 3 (2) et une infraction d'enlèvement et de séquestration (1).

Le taux de voies de fait simples de niveau 1 de 3,9 infractions pour 1 000 habitants enregistré en 2009 était inférieur au taux provincial de 6,8, mais 21,9 p. 100 plus élevé que le taux de 3,2 enregistré dans la région en 2008.

Les crimes contre les biens déclarés par le service de police d'Edmundston ont augmenté de 16,8 p. 100 pour passer de 542 infractions en 2007 à 633 en 2008. En 2009, les crimes contre les biens ont diminué de 1,7 p. 100 pour passer à 622 infractions signalées. Le taux de crimes contre les biens de 37,5 infractions pour 1 000 habitants enregistré dans la région en 2009 était supérieur au taux provincial, qui s'élevait à 33,5.

Les vols représentaient 48 p. 100 de tous les crimes contre les biens signalés au service de police d'Edmundston en 2009. Cette année-là, 300 vols ont été commis, soit quatre de moins qu'en 2008 mais 40 de plus qu'en 2007. En 2009, le service de police d'Edmundston a enregistré un taux de 18,1 vols pour 1 000 habitants, soit plus que le taux provincial de 13,3.

SERVICE DE POLICE D'EDMUNDSTON	2007	2008	2009
Population	16,876	16,749	16,602
Nombre d'agents	35	33	34
Charge de travail par agent	26	29	29
Population desservie par agent	482	508	488
Infractions contre la personne			
Nombre d'infractions	215	185	210
Taux pour 1 000 habitants	12.7	11.0	12.6
Infractions contre les biens			
Nombre d'infractions	542	633	622
Taux pour 1 000 habitants	32.1	37.8	37.5
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel			
Nombre d'infractions	139	132	141
Taux pour 1 000 habitants	8.2	7.9	8.5
TOTAL - INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	896	950	973
TAUX DE CRIMINALITÉ pour 1 000 habitants	53.1	56.7	58.6
Voies de fait simples de niveau 1			
Nombre d'infractions	59	53	64
Taux pour 1 000 habitants	3.5	3.2	3.9
Vols			
Nombre d'infractions	260	304	300
Taux pour 1 000 habitants	15.4	18.2	18.1
Méfaits			
Nombre d'infractions	135	159	133
Taux pour 1 000 habitants	8.0	9.5	8.0
Crimes liés à la drogue			
Nombre d'infractions	73	72	74
Taux pour 1 000 habitants	4.3	4.3	4.5
Conduite avec facultés affaiblies			
Nombre d'infractions	42	38	24
Taux pour 1 000 habitants	2.5	2.3	1.4

Service de police d'Edmundston
Taux de criminalité pour 1 000 habitants
par catégorie de 2007 à 2009

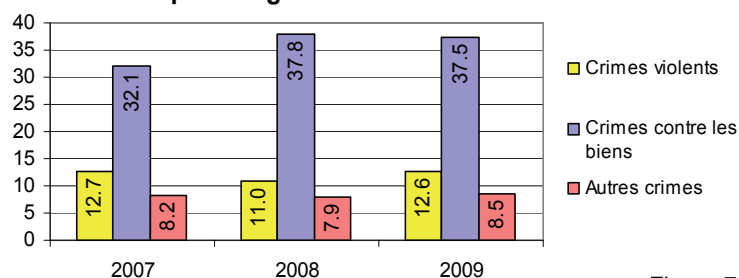


Figure 7.

Service de police d'Edmundston
Taux pour 1 000 habitants de 2007 à 2009

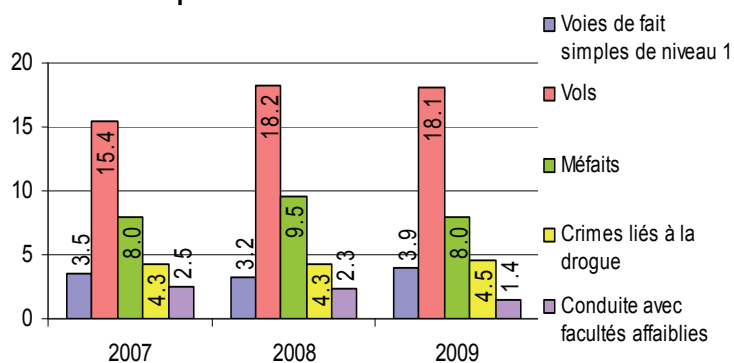


Figure 8.

La deuxième catégorie de crimes contre les biens les plus souvent déclarés par le service de police d'Edmundston en 2009 a été celle des méfaits à 21 p. 100. Au total, 133 infractions de méfait ont été commises cette année-là, soit une diminution de 16,4 p. 100 par rapport à 2008, ou 26 infractions de moins. Le taux de méfaits a été le même en 2009 qu'en 2007, à 8,0 infractions de méfait pour 1 000 habitants. Ce chiffre était inférieur au taux provincial de 10,4 infractions pour 1 000 habitants enregistré en 2009.

En 2009, 141 autres crimes ont été déclarés par le service de police d'Edmundston, ce qui constitue une augmentation de 6,8 p. 100 par rapport aux 132 autres crimes déclarés en 2008. Le taux des autres crimes en 2009 était de 8,5 pour 1 000 habitants, soit légèrement supérieur au taux provincial de 7,4.

Le nombre de crimes liés à la drogue déclarés par le service de police d'Edmundston est demeuré relativement stable entre 2007 et 2009. Au cours de l'année la plus récente, 74 crimes liés à la drogue ont été déclarés. Le taux de crimes liés à la drogue de 4,5 infractions pour 1 000 habitants déclaré en 2009 par le service de police d'Edmundston était plus élevé que le taux provincial de 2,6.

En tout, 24 infractions pour conduite avec facultés affaiblies ont été déclarées par le service de police d'Edmundston en 2009, soit 36,8 p. 100 de moins qu'en 2008 et 42,9 p. 100 de moins qu'en 2007. Sur les neuf services de police municipaux, le service de police d'Edmundston a enregistré le plus bas taux de conduite avec facultés affaiblies à 1,4 infraction pour 1 000 habitants en 2009. Le taux provincial cette année-là s'élevait à 3,2.

SERVICE DE POLICE DE FREDERICTON

En 2009, le service de police de Fredericton employait 113 agents de police.

Une charge de travail de 38 infractions au *Code criminel* par agent a été enregistrée dans la région en 2009.

La population totale desservie par le service de police de Fredericton était de 54 789 habitants en 2009, ce qui correspondait à une proportion de 485 habitants par agent de police.

En 2009, 4 257 infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) ont été déclarées par le service de police de Fredericton, soit 1,5 p. 100 de plus qu'en 2008 et 14,4 p. 100 de plus qu'en 2007. Le taux global de criminalité est demeuré le même en 2009 qu'en 2008 à 77,7 infractions pour 1 000 habitants, soit plus que le taux provincial de 56,3 enregistré en 2009.

En 2009, 850 crimes violents ont été déclarés par le service de police de Fredericton, ce qui constitue une augmentation de 23,7 p. 100 par rapport aux 687 infractions violentes déclarées en 2008. Le taux de crimes violents enregistré dans la région en 2009 s'établissait à 15,5, ce qui était comparable au taux provincial cette année-là (15,4 infractions pour 1 000 habitants).

Taux de crimes contre les biens pour 1 000 habitants par service de police municipal de 2007 à 2009

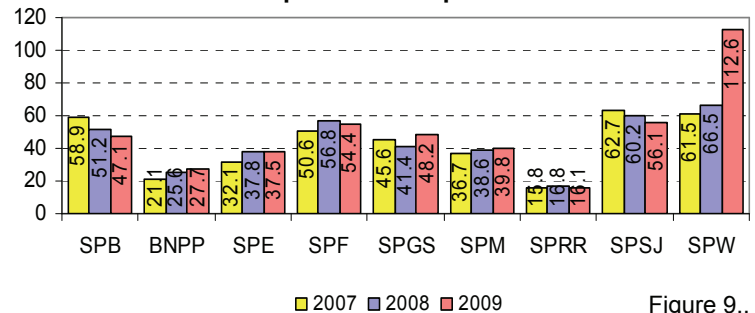


Figure 9..

En 2009, le service de police de Woodstock a enregistré le taux de crimes contre les biens pour 1 000 habitants le plus élevé de tous les services de police municipaux et régionaux du Nouveau-Brunswick, tandis que le service de police régional de Rothesay a affiché le taux le plus bas.

SERVICE DE POLICE DE FREDERICTON	2007	2008	2009
Population	53,269	53,983	54,789
Nombre d'agents	100	112	113
Charge de travail par agent	37	37	38
Population desservie par agent	533	482	485
Infractions contre la personne			
Nombre d'infractions	673	687	850
Taux pour 1 000 habitants	12.6	12.7	15.5
Infractions contre les biens			
Nombre d'infractions	2,695	3,065	2,979
Taux pour 1 000 habitants	50.6	56.8	54.4
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel			
Nombre d'infractions	354	444	428
Taux pour 1 000 habitants	6.6	8.2	7.8
TOTAL - INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	3,722	4,196	4,257
TAUX DE CRIMINALITÉ pour 1 000 habitants	69.9	77.7	77.7
Voies de fait simples de niveau 1			
Nombre d'infractions	298	278	412
Taux pour 1 000 habitants	5.6	5.2	7.5
Vols			
Nombre d'infractions	1,223	1,629	1,540
Taux pour 1 000 habitants	23.0	30.2	28.1
Méfaits			
Nombre d'infractions	711	708	848
Taux pour 1 000 habitants	13.3	13.1	15.5
Crimes liés à la drogue			
Nombre d'infractions	68	82	92
Taux pour 1 000 habitants	1.3	1.5	1.7
Conduite avec facultés affaiblies			
Nombre d'infractions	197	196	191
Taux pour 1 000 habitants	3.7	3.6	3.5

Les voies de fait simples de niveau 1 ont été les principaux crimes violents commis dans la région desservie par le service de police de Fredericton. En 2009, près de la moitié (48 p. 100) de tous les crimes violents déclarés par le service de police de Fredericton étaient des voies de fait simples de niveau 1. Cette année-là, 412 voies de fait simples de niveau 1 ont été commises, 134 incidents de plus que l'année précédente (soit une augmentation de 48,2 p. 100). La deuxième catégorie de crimes violents les plus souvent déclarés par le service de police de Fredericton en 2009 a été celle des menaces à 16 p. 100 (138 incidents), suivies des voies de fait simples de niveau 2 à 10 p. 100 (88 incidents). Bien qu'elles ne soient pas aussi fréquentes que les voies de fait simples, les infractions sexuelles contre les enfants ont fait un bond pour passer de huit incidents en 2008 à 17 en 2009, ce qui constitue une augmentation de 112,5 p. 100. En 2009, 94 infractions sexuelles contre les enfants ont été déclarées dans la province, ce qui représente une hausse de 84,3 p. 100 par rapport à l'année précédente.

Le taux de voies de fait simples de niveau 1 déclaré par le service de police de Fredericton en 2009 était de 7,5 infractions pour 1 000 habitants, soit 44,2 p. 100 de plus qu'en 2008. Le taux de voies de fait simples de niveau 1 enregistré dans la région en 2009 était plus élevé que le taux provincial, qui se situait à 6,8.

En 2009, 2 979 crimes contre les biens ont été déclarés par le service de police de Fredericton, ce qui constitue une réduction de 2,8 p. 100 par rapport aux 3 065 infractions contre les biens déclarées en 2008. Le taux de crimes contre les biens enregistré dans cette région en 2009 était de 54,4 infractions pour 1 000 habitants, en baisse de 4,2 p. 100 par rapport au taux de 56,8 enregistré en 2008. Le taux de crimes contre les biens enregistré dans la région en 2009 était plus élevé que le taux provincial de 33,5 infractions contre les biens pour 1 000 habitants.

Les vols et les méfaits représentaient 80 p. 100 de tous les crimes contre les biens déclarés par le service de police de Fredericton en 2009. Ce dernier a déclaré 1 540 vols cette année-là, soit 89 incidents de moins qu'en 2008, ce qui constitue une réduction de 5,5 p. 100. Le taux de vols de 28,1 infractions pour 1 000 habitants enregistré dans la région en 2009 était plus élevé que le taux provincial de 13,3 cette année-là.

En 2009, le service de police de Fredericton a déclaré 848 infractions de méfait, soit 15,5 incidents pour chaque tranche de 1 000 habitants de la région. Le nombre d'infractions de méfait déclaré par le service de police de Fredericton a augmenté de 19,8 p. 100 entre 2008 et 2009. Le taux de méfaits a augmenté de 18,3 p. 100 au cours de la même période. Le taux de méfaits de 15,5 enregistré en 2009 était plus élevé que le taux provincial de 10,4 enregistré la même année.

Par ailleurs, 428 autres crimes ont été déclarés en 2009 par le service de police de Fredericton, soit une diminution de 3,6 p. 100 par rapport à l'année précédente. Le taux des autres crimes en 2009 était de 7,8 pour 1 000 habitants, soit légèrement supérieur au taux provincial de 7,4.

**Service de police de Fredericton
Taux de criminalité pour 1 000 habitants
par catégorie de 2007 à 2009**

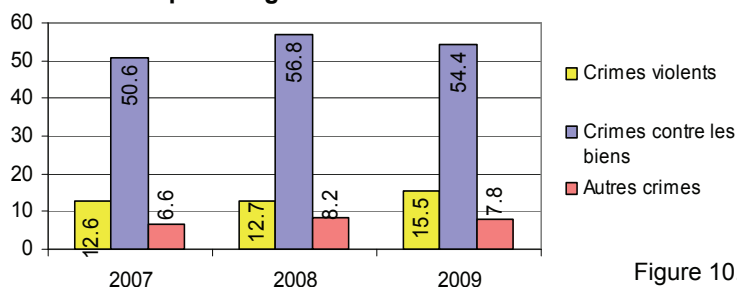


Figure 10.

**Service de police de Fredericton
Taux pour 1 000 habitants de 2007 à 2009**

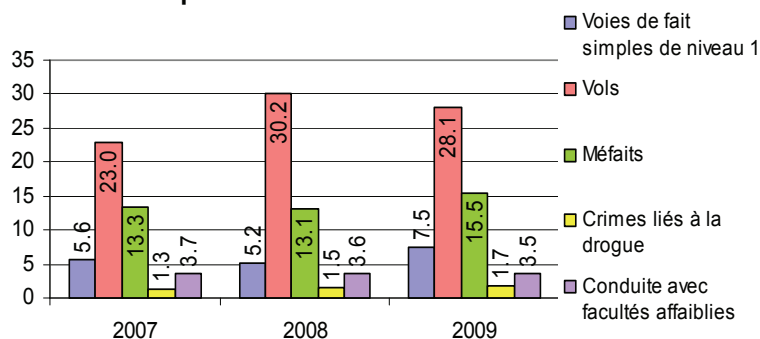


Figure 11.

**Taux d'autres crimes pour 1 000 habitants par
service de police municipal de 2007 à 2009**

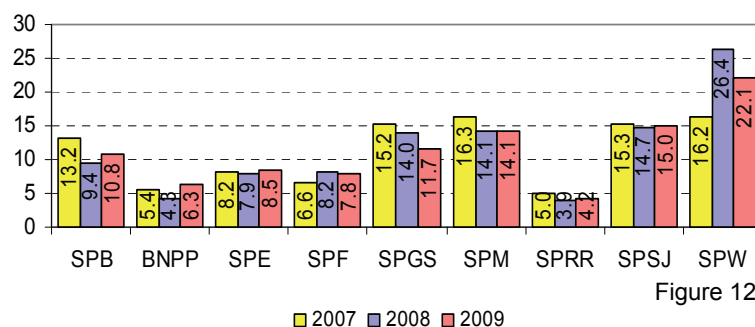


Figure 12.

En 2009, le service de police de Woodstock a déclaré le taux des autres crimes pour 1 000 habitants le plus élevé de tous les services de police municipaux et régionaux du Nouveau-Brunswick, tandis que le service de police régional de Rothesay a affiché le taux le plus bas.

En 2009, les crimes liés à la drogue ont augmenté de 12,2 p. 100 dans la région de Fredericton, passant de 82 incidents en 2008 à 92 en 2009. Depuis 2007, le nombre de crimes liés à la drogue déclarés par le service de police de Fredericton a augmenté de 35,3 p. 100. Le taux de crimes liés à la drogue signalé par le service de police de Fredericton en 2009 était de 1,7 infraction pour 1 000 habitants, soit moins que le taux provincial de 2,6 enregistré en 2009.

Cette année-là, 191 infractions pour conduite avec facultés affaiblies ont été déclarées par le service de police de Fredericton, soit cinq de moins qu'en 2008. Le taux de conduite avec facultés affaiblies était de 3,5 en 2009, ce qui était comparable au taux provincial de 3,2 infractions pour 1 000 habitants.

SERVICE DE POLICE DE GRAND-SAULT

En 2009, le service de police de Grand-Sault employait 14 agents de police.

Cette année-là, une charge de travail de 32 infractions au *Code criminel* par agent de police a été enregistrée.

La population totale desservie par le service de police de Grand-Sault en 2009 était de 5 565 habitants, ce qui correspondait à une proportion de 398 habitants par agent de police.

En 2009, 444 infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) ont été déclarées par le service de police de Grand-Sault. Il s'agissait d'une augmentation de 4,5 p. 100 par rapport aux 425 infractions signalées en 2008. Le taux global de criminalité, qui s'établissait à 79,8 infractions pour 1 000 habitants, était plus élevé que le taux provincial de 56,3 et que le taux de 75,2 enregistré dans la région en 2008.

En 2009, 111 crimes violents ont été déclarés par le service de police de Grand-Sault, soit un de moins qu'en 2008. Le taux de crimes violents était de 19,9 infractions pour 1 000 habitants, donc supérieur au taux provincial de 15,4.

De tous les crimes violents déclarés par le service de police de Grand-Sault en 2009, 40 p. 100 étaient des voies de fait simples de niveau 1 (44), 30 p. 100 étaient des menaces (34) et 10 p. 100 étaient des appels téléphoniques harcelants ou menaçants (11). Les autres 20 p. 100 comprenaient sept infractions de harcèlement criminel, trois voies de fait simples de niveau 3, trois voies de fait contre un agent de la paix, deux agressions sexuelles de niveau 1, deux infractions de voyeurisme, deux autres infractions avec violence, une infraction de voies de fait simples de niveau 2, une infraction relative aux armes à feu et un vol qualifié.

Le taux de voies de fait simples de niveau 1 de 7,9 infractions pour 1 000 habitants enregistré en 2009 constituait une augmentation de 21,5 p. 100 par rapport à l'année précédente. Il était également plus élevé que le taux provincial, qui s'établissait à 6,8 infractions pour 1 000 habitants.

SERVICE DE POLICE DE GRAND-SAULT	2007	2008	2009
Population	5,727	5,652	5,565
Nombre d'agents	14	16	14
Charge de travail par agent	32	27	32
Population desservie par agent	409	353	398
Infractions contre la personne			
Nombre d'infractions	106	112	111
Taux pour 1 000 habitants	18.5	19.8	19.9
Infractions contre les biens			
Nombre d'infractions	261	234	268
Taux pour 1 000 habitants	45.6	41.4	48.2
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel			
Nombre d'infractions	87	79	65
Taux pour 1 000 habitants	15.2	14.0	11.7
TOTAL - INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	454	425	444
TAUX DE CRIMINALITÉ pour 1 000 habitants	79.3	75.2	79.8
Voies de fait simples de niveau 1			
Nombre d'infractions	43	37	44
Taux pour 1 000 habitants	7.5	6.5	7.9
Vols			
Nombre d'infractions	101	97	105
Taux pour 1 000 habitants	17.6	17.2	18.9
Méfais			
Nombre d'infractions	80	71	84
Taux pour 1 000 habitants	14.0	12.6	15.1
Crimes liés à la drogue			
Nombre d'infractions	20	13	23
Taux pour 1 000 habitants	3.5	2.3	4.1
Conduite avec facultés affaiblies			
Nombre d'infractions	20	16	17
Taux pour 1 000 habitants	3.5	2.8	3.1

Service de police de Grand-Sault
Taux de criminalité pour 1 000 habitants
par catégorie de 2007 à 2009

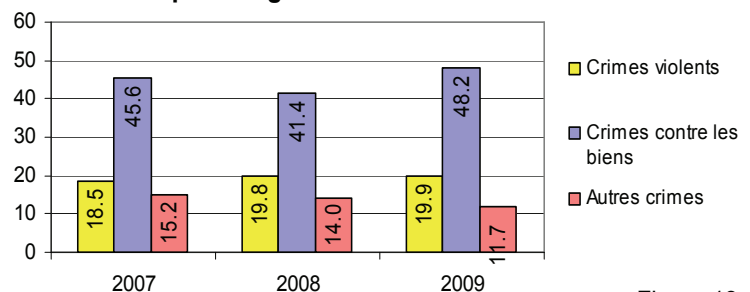


Figure 13.

Service de police de Grand-Sault
Taux pour 1 000 habitants de 2007 à 2009

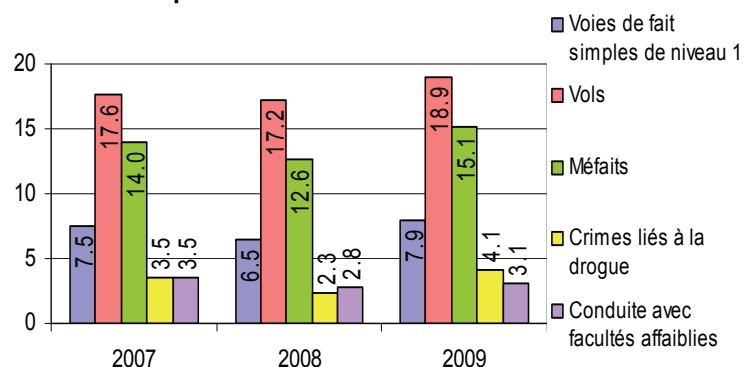


Figure 14.

En 2009, 268 crimes contre les biens ont été déclarés par le service de police de Grand-Sault, ce qui constitue une augmentation de 14,5 p. 100 par rapport aux 234 infractions contre les biens signalées en 2008. Le taux de crimes contre les biens de 48,2 infractions pour 1 000 habitants enregistré dans la région en 2009 était supérieur au taux provincial de 33,5 enregistré cette année-là.

Au total, 105 vols ont été déclarés par le service de police de Grand-Sault en 2009, soit huit de plus qu'en 2008, ce qui constitue une augmentation de 8,2 p. 100. Le taux de 18,9 vols pour 1 000 habitants enregistré dans la région en 2009 était supérieur au taux provincial de 13,3.

En 2009, le service de police de Grand-Sault a déclaré 84 infractions de méfait. Il s'agissait d'une augmentation de 18,3 p. 100 par rapport aux 71 infractions déclarées en 2008. Toutefois, le nombre d'infractions de méfait déclarées en 2009 était supérieur de seulement 5,0 p. 100 (+4 incidents) à celui de 2007. Le taux de méfaits de 15,1 enregistré dans la région en 2009 était supérieur au taux provincial de 10,4 infractions pour 1 000 habitants.

En 2009, 65 autres crimes ont été déclarés par le service de police de Grand-Sault. Il s'agissait d'une diminution de 17,7 p. 100 comparativement à 2008 et de 25,3 p. 100 comparativement à 2007. Le taux des autres crimes enregistré en 2009 s'élevait à 11,7 infractions pour 1 000 habitants, ce qui était supérieur au taux provincial de 7,4 pour la même année.

En 2009, dix crimes liés à la drogue de plus qu'en 2008 ont été déclarés par le service de police de Grand-Sault, ce qui constitue une augmentation de 76,9 p. 100. Les 23 crimes liés à la drogue déclarés en 2009 étaient plus près des 20 crimes liés à la drogue déclarés dans la région en 2007. Le taux de crimes liés à la drogue de 4,1 pour 1 000 habitants enregistré en 2009 était supérieur au taux provincial de 2,6.

Le nombre d'infractions pour conduite avec facultés affaiblies déclarées par le service de police de Grand-Sault a seulement augmenté de un, passant de 16 en 2008 à 17 en 2009. Le taux de conduite avec facultés affaiblies en 2009 s'établissait à 3,1, ce qui était comparable au taux provincial de 3,2 pour 1 000 habitants.

SERVICE DE POLICE DE MIRAMICHI

En 2009, le service de police de Miramichi employait 35 agents de police.

La charge de travail par agent de police de Miramichi en 2009 était de 36 infractions au *Code criminel*.

La population totale de la région desservie par le service de police de Miramichi était de 17 964 habitants en 2009, ce qui correspondait à une proportion de 513 habitants par agent de police.

En 2009, 1 250 infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) ont été déclarées par le service de police de Miramichi, soit 2,0 p. 100 de plus qu'en

Taux de crimes liés à la drogue pour 1 000 habitants par service de police municipal de 2007 à 2009

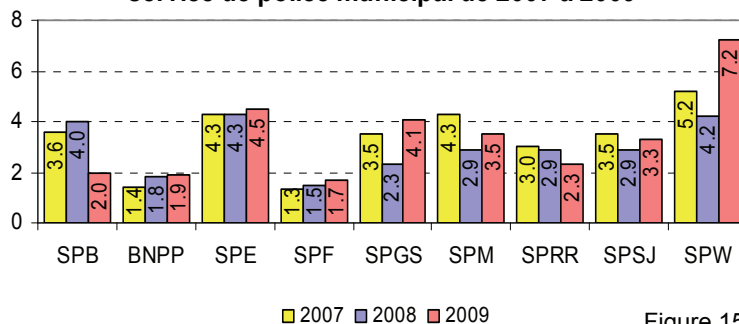


Figure 15.

En 2009, le service de police de Woodstock a déclaré le taux de crimes liés à la drogue pour 1 000 habitants le plus élevé de tous les services de police municipaux et régionaux du Nouveau-Brunswick, tandis que le service de police de Fredericton a affiché le taux le plus bas.

SERVICE DE POLICE DE MIRAMICHI	2007	2008	2009
Population	18,320	17,576	17,964
Nombre d'agents	35	35	35
Charge de travail par agent	35	35	36
Population desservie par agent	523	519	513
Infractions contre la personne			
Nombre d'infractions	250	310	281
Taux pour 1 000 habitants	13.6	17.1	15.6
Infractions contre les biens			
Nombre d'infractions	672	700	715
Taux pour 1 000 habitants	36.7	38.6	39.8
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel			
Nombre d'infractions	298	256	254
Taux pour 1 000 habitants	16.3	14.1	14.1
TOTAL - INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	1,220	1,226	1,250
TAUX DE CRIMINALITÉ pour 1 000 habitants	66.6	69.8	69.6
Voies de fait simples de niveau 1			
Nombre d'infractions	108	118	101
Taux pour 1 000 habitants	5.9	6.5	5.6
Vols			
Nombre d'infractions	312	332	310
Taux pour 1 000 habitants	17.0	18.3	17.3
Méfaits			
Nombre d'infractions	174	161	191
Taux pour 1 000 habitants	9.5	8.9	10.6
Crimes liés à la drogue			
Nombre d'infractions	78	52	62
Taux pour 1 000 habitants	4.3	2.9	3.5
Conduite avec facultés affaiblies			
Nombre d'infractions	108	121	115
Taux pour 1 000 habitants	5.9	6.7	6.4

2008 et 2,5 p. 100 de plus qu'en 2007. Le taux global de criminalité était de 69,6 infractions pour 1 000 habitants, ce qui était supérieur au taux provincial de 56,3 en 2009.

Cette année-là, 281 crimes violents ont été déclarés par le service de police de Miramichi, soit 9,4 p. 100 de moins qu'en 2008, mais 12,4 p. 100 de plus qu'en 2007. Le taux de crimes violents était de 15,6 infractions pour 1 000 habitants, ce qui était semblable au taux provincial de 15,4.

Sur les 281 crimes violents déclarés par le service de police de Miramichi en 2009, 101 (36 p. 100) étaient des voies de fait simples de niveau 1, 79 (28 p. 100) étaient des menaces, 29 (10 p. 100) étaient des voies de fait simples de niveau 2, 22 (8 p. 100) étaient des infractions de harcèlement criminel, 21 (7 p. 100) étaient des voies de fait contre un agent de la paix et 10 (4 p. 100) étaient des agressions sexuelles de niveau 1. Les autres 7 p. 100 de crimes violents étaient des appels téléphoniques harcelants ou menaçants (8), des infractions sexuelles contre les enfants (5), d'autres infractions sexuelles (2), des voies de fait simples de niveau 3 (1), d'autres voies de fait simples (1), un vol qualifié (1) et une infraction d'enlèvement et de séquestration (1).

Le taux de voies de fait simples de niveau 1 de 5,6 infractions pour 1 000 habitants enregistré en 2009 était inférieur de 13,8 p. 100 au taux de 6,5 enregistré dans la région en 2008 et inférieur au taux provincial de 6,8.

Les crimes contre les biens déclarés par le service de police de Miramichi ont augmenté de 6,3 p. 100 au cours de la période de trois ans, passant de 672 infractions en 2007 à 715 en 2009. Le taux de crimes contre les biens de 39,8 infractions pour 1 000 habitants enregistré dans la région en 2009 était supérieur au taux provincial de 33,5.

Les vols ont été les crimes contre les biens les plus souvent déclarés par le service de police de Miramichi en 2009, représentant 43 p. 100 de toutes les infractions contre les biens. Cette année-là, 310 vols ont été commis, soit 22 de moins qu'en 2008. En 2009, le service de police de Miramichi a enregistré un taux de 17,3 vols pour 1 000 habitants, ce qui était supérieur au taux provincial de 13,3 enregistré cette année-là.

La deuxième catégorie de crimes contre les biens les plus souvent déclarés par le service de police de Miramichi en 2009 a été celle des méfaits à 27 p. 100. Au total, 191 infractions de méfait ont été commises cette année-là, une hausse de 18,6 p. 100 comparativement à 2008, ou 30 infractions de plus. Le taux de méfaits enregistré par le service de police de Miramichi en 2009 était de 10,6 infractions pour 1 000 habitants, ce qui était semblable au taux provincial de 10,4 enregistré cette année-là.

En 2009, 254 autres crimes ont été déclarés par le service de police de Miramichi, soit deux de moins qu'en 2008. Depuis 2007, toutefois, le nombre d'autres crimes a chuté de 14,8 p. 100. Le taux des autres crimes en 2009 était de 14,1, donc supérieur au taux provincial de 7,4 pour 1 000 habitants.

Service de police de Miramichi
Taux de criminalité pour 1 000 habitants
par catégorie de 2007 à 2009

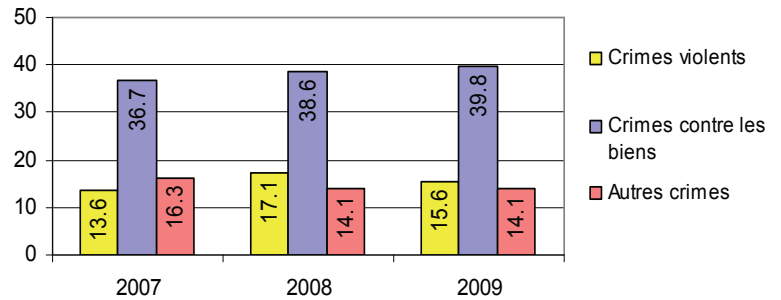


Figure 16.

Service de police de Miramichi
Taux pour 1 000 habitants de 2007 à 2009

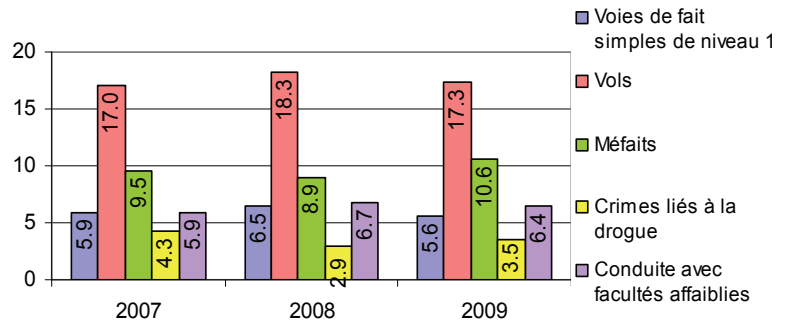


Figure 17.

Taux d'infractions pour conduite avec facultés affaiblies pour 1 000 habitants par service de police municipal de 2007 à 2009

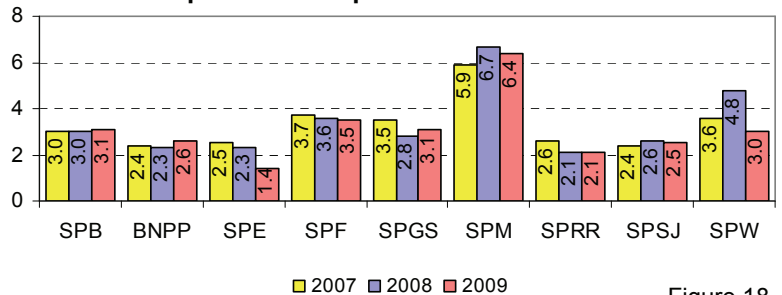


Figure 18.

En 2009, le service de police de Miramichi a déclaré le taux de conduite avec facultés affaiblies pour 1 000 habitants le plus élevé de tous les services de police municipaux et régionaux du Nouveau-Brunswick, tandis que le service de police d'Edmundston a affiché le taux le plus bas.

En 2009, les crimes liés à la drogue ont augmenté de 19,2 p. 100 dans la région de Miramichi, passant de 52 incidents en 2008 à 62 en 2009. Depuis 2007, toutefois, les crimes liés à la drogue déclarés par le service de police de Miramichi ont chuté de 25,8 p. 100. Le taux de crimes liés à la drogue enregistré par le service de police de Miramichi en 2009 était de 3,5 infractions pour 1 000 habitants, ce qui était supérieur au taux provincial de 2,6.

Au total, 115 infractions pour conduite avec facultés affaiblies ont été déclarées par le service de police de Miramichi en 2009, soit 5,0 p. 100 de moins qu'en 2008, mais 6,5 p. 100 de plus qu'en 2007. Le taux de conduite avec facultés affaiblies enregistré en 2009 s'établissait à 6,4 infractions pour 1 000 habitants, ce qui était considérablement plus élevé que le taux provincial de 3,2.

SERVICE DE POLICE RÉGIONAL DE ROTHESAY

En 2009, le service de police régional de Rothesay employait 36 agents de police.

Une charge de travail de 21 infractions au *Code criminel* par agent a été enregistrée par ce service de police en 2009.

La population totale desservie par le service de police régional de Rothesay en 2009 était de 28 351 habitants, ce qui correspondait à une proportion de 784 habitants par agent de police.

En 2009, 747 infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) ont été déclarées par le service de police régional de Rothesay, soit 1,0 p. 100 de moins qu'en 2008 et 7,1 p. 100 de moins qu'en 2007. Le taux global de criminalité est demeuré stable à 26,3 infractions pour 1 000 habitants en 2009, ce qui était inférieur au taux provincial de 56,3 enregistré cette année-là.

En 2009, 172 crimes violents ont été déclarés par le service de police régional de Rothesay, soit deux incidents de plus qu'en 2008 pour une augmentation de 1,2 p. 100. Depuis 2007, le nombre de crimes violents déclarés par le service de police régional de Rothesay a chuté de 22,5 p. 100. Le taux de crimes violents enregistré dans la région en 2009 s'établissait à 6,1, ce qui était considérablement moins élevé que le taux provincial de 15,4 infractions pour 1 000 habitants enregistré cette année-là.

En tout, 46 p. 100 de tous les crimes violents déclarés par le service de police régional de Rothesay en 2009 étaient des voies de fait simples de niveau 1. Cette année-là, 79 voies de fait simples de niveau 1 ont été commises, soit dix incidents de plus que l'année précédente (pour une augmentation de 14,5 p. 100). La deuxième catégorie de crimes violents les plus souvent déclarés par le service de police régional de Rothesay en 2009 a été celle des menaces à 17 p. 100 (ou 29 incidents), suivie de celle des appels téléphoniques harcelants ou menaçants à 13 p. 100 (ou 23 incidents). En 2009, le service de police régional de Rothesay a également déclaré 20 voies de fait simples de niveau 2, neuf agressions sexuelles de niveau 1, quatre voies de fait contre un agent de la paix, trois vols qualifiés, deux infractions de harcèlement criminel, une tentative de meurtre, une infraction d'extorsion et une infraction de voyeurisme.

SERVICE DE POLICE RÉGIONAL DE ROTHESAY	2007	2008	2009
Population	28,058	28,168	28,351
Nombre d'agents	32	33	36
Charge de travail par agent	25	23	21
Population desservie par agent	877	854	784
Infractions contre la personne			
Nombre d'infractions	222	170	172
Taux pour 1 000 habitants	7.9	6.0	6.1
Infractions contre les biens			
Nombre d'infractions	442	473	456
Taux pour 1 000 habitants	15.8	16.8	16.1
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel			
Nombre d'infractions	140	109	119
Taux pour 1 000 habitants	5.0	3.9	4.2
TOTAL - INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	804	752	747
TAUX DE CRIMINALITÉ pour 1 000 habitants	28.7	26.7	26.3
Voies de fait simples de niveau 1			
Nombre d'infractions	102	69	79
Taux pour 1 000 habitants	3.6	2.5	2.8
Vols			
Nombre d'infractions	226	257	233
Taux pour 1 000 habitants	8.1	9.1	8.2
Méfaits			
Nombre d'infractions	119	120	130
Taux pour 1 000 habitants	4.2	4.3	4.6
Crimes liés à la drogue			
Nombre d'infractions	83	82	65
Taux pour 1 000 habitants	3.0	2.9	2.3
Conduite avec facultés affaiblies			
Nombre d'infractions	73	58	60
Taux pour 1 000 habitants	2.6	2.1	2.1

**Service de police régional de Rothesay
Taux de criminalité pour 1 000 habitants
par catégorie de 2007 à 2009**

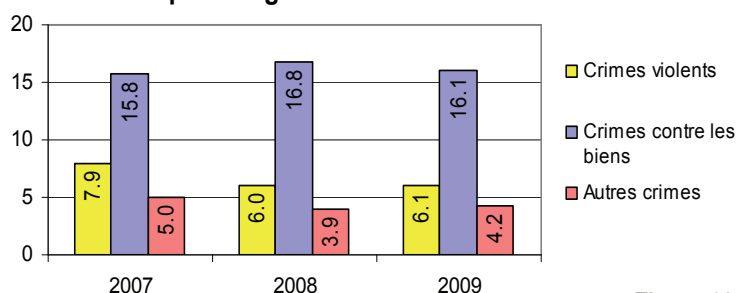


Figure 19.

**Service de police régional de Rothesay
Taux pour 1 000 habitants de 2007 à 2009**

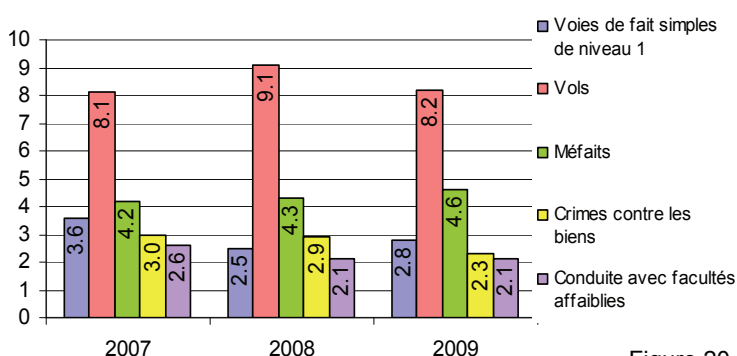


Figure 20.

Le taux de voies de fait simples de niveau 1 déclaré par le service de police régional de Rothesay en 2009 était de 2,8 infractions pour 1 000 habitants, ce qui était inférieur au taux provincial de 6,8.

En 2009, 456 crimes contre les biens ont été déclarés par le service de police régional de Rothesay, ce qui constitue une réduction de 3,6 p. 100 par rapport aux 473 infractions contre les biens déclarées en 2008. Le taux de crimes contre les biens enregistré en 2009 dans cette région était de 16,1 infractions pour 1 000 habitants, soit une baisse de 4,2 p. 100 comparativement au taux de 16,8 enregistré en 2008. Le taux de crimes contre les biens enregistré dans la région en 2009 était inférieur au taux provincial de 33,5 infractions pour 1 000 habitants.

Les vols et les méfaits représentaient 80 p. 100 de tous les crimes contre les biens déclarés par le service de police régional de Rothesay en 2009. Ce dernier a déclaré 233 vols cette année-là, soit 24 incidents de moins qu'en 2008, ce qui constitue une diminution de 9,3 p. 100. Le taux de vols de 8,2 infractions pour 1 000 habitants enregistré dans la région en 2009 était inférieur au taux provincial de 13,3.

En 2009, le service de police régional de Rothesay a déclaré 130 infractions de méfait, soit dix de plus qu'en 2008 (pour une augmentation de 8,3 p. 100). Le taux de méfaits déclaré par le service de police régional de Rothesay en 2009 était de 4,6, donc inférieur au taux provincial de 10,4.

Après les vols et les méfaits, la catégorie suivante des infractions contre les biens les plus souvent déclarées par le service de police régional de Rothesay en 2009 a été celle des introductions par effraction. Cette année-là, 37 introductions par effraction ont été commises, représentant 8 p. 100 de tous les crimes contre les biens. En tout, 6 p. 100 des crimes contre les biens étaient des fraudes (29), 3 p. 100 étaient des infractions de possession de biens volés (12), 2 p. 100 étaient des vols de véhicules à moteur (9) et 1 p. 100 étaient des incendies criminels (6).

Par ailleurs, 119 autres crimes ont été signalés en 2009 par le service de police régional de Rothesay, ce qui constitue une augmentation de 9,1 p. 100 par rapport à l'année précédente, mais une diminution de 15,0 p. 100 comparativement à 2007. Le taux des autres crimes enregistré en 2009 s'établissait à 4,2 pour 1 000 habitants, soit moins que le taux provincial de 7,4 pour 1 000 habitants.

En 2009, les crimes liés à la drogue ont chuté de 20,7 p. 100 dans la région desservie par le service de police régional de Rothesay, passant de 82 incidents en 2008 à 65 en 2009. Le taux de crimes liés à la drogue déclaré par le service de police régional de Rothesay en 2009 s'établissait à 2,3 infractions pour 1 000 habitants, ce qui était comparable au taux provincial de 2,6 pour la même année.

En 2009, 60 infractions pour conduite avec facultés affaiblies ont été déclarées par le service de police régional de Rothesay, soit deux incidents de plus qu'en 2008, mais 13 de moins qu'en 2007. Le taux de conduite avec facultés affaiblies était de 2,1 en 2009, donc inférieur au taux provincial de 3,2 infractions pour 1 000 habitants.

Taux de voies de fait simples de niveau 1 pour 1 000 habitants par service de police municipal de 2007 à 2009

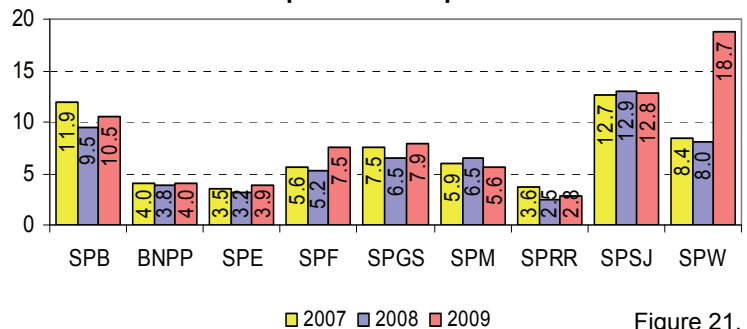


Figure 21.

En 2009, le service de police de Woodstock a déclaré le taux de voies de fait simples de niveau 1 pour 1 000 habitants le plus élevé de tous les services de police municipaux et régionaux du Nouveau-Brunswick, tandis que le service de police régional de Rothesay a affiché le taux le plus bas.

SERVICE DE POLICE DE SAINT-JEAN

En 2009, le service de police de Saint-Jean employait 170 agents de police.

Cette année-là, une charge de travail de 41 infractions au *Code criminel* par agent de police a été enregistrée.

La population totale desservie par le service de police de Saint-Jean était de 69 981 habitants en 2009, ce qui correspondait à une proportion de 412 habitants par agent de police.

En 2009, 6 900 infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) ont été déclarées par le service de police de Saint-Jean, en baisse de 4,1 p. 100 par rapport aux 7 197 infractions signalées en 2008 et de 6,7 p. 100 par rapport aux 7 398 infractions signalées en 2007. Le taux global de criminalité était de 98,6 infractions pour 1 000 habitants en 2009, ce qui était supérieur au taux provincial de 56,3 enregistré cette année-là.

En 2009, 1 924 crimes violents ont été déclarés par le service de police de Saint-Jean, soit 53 de moins qu'en 2008. Le taux de crimes violents était de 27,5 infractions pour 1 000 habitants, soit considérablement plus élevé que le taux provincial de 15,4.

De tous les crimes violents déclarés par le service de police de Saint-Jean en 2009, 47 p. 100 étaient des voies de fait simples de niveau 1 (896 incidents), 20 p. 100 étaient des menaces (376), 9 p. 100 étaient des voies de fait simples de niveau 2 (167) et 8 p. 100 étaient des infractions de harcèlement criminel (146). Les autres 16 p. 100 de crimes violents comprenaient 81 agressions sexuelles de niveau 1, 76 vols qualifiés, 62 voies de fait contre un agent de la paix, 61 appels téléphoniques harcelants ou menaçants, 29 autres infractions sexuelles, neuf infractions d'enlèvement et de séquestration, sept voies de fait simples de niveau 3, cinq infractions relatives aux armes à feu, cinq infractions sexuelles contre les enfants, trois tentatives de meurtre et une autre infraction de voies de fait simples.

Le taux de voies de fait simples de niveau 1 de 12,8 infractions pour 1 000 habitants enregistré en 2009 était compatible avec les taux déclarés les deux années précédentes (12,7 en 2007 et 12,9 en 2008). Il était par ailleurs plus élevé que le taux provincial de 6,8 infractions par tranche de 1 000 habitants du Nouveau-Brunswick.

En 2009, 3 923 infractions contre les biens ont été déclarées par le service de police de Saint-Jean, soit 6,5 p. 100 de moins qu'en 2008 et 9,9 p. 100 de moins qu'en 2007. Le taux de crimes contre les biens enregistré en 2009 dans la région de Saint-Jean s'établissait à 56,1 infractions pour 1 000 habitants, ce qui était supérieur au taux provincial de 33,5 enregistré cette année-là.

Depuis 2007, le nombre de vols a diminué de 5,4 p. 100 à Saint-Jean. Les 1 842 vols commis en 2009 correspondent à un taux de 26,3 vols pour 1 000 habitants, ce qui est supérieur au taux provincial de 13,3 enregistré la même année.

SERVICE DE POLICE DE SAINT-JEAN	2007	2008	2009
Population	69,424	69,671	69,981
Nombre d'agents	160	170	170
Charge de travail par agent	46	42	41
Population desservie par agent	434	410	412
Infractions contre la personne			
Nombre d'infractions	1,977	1,977	1,924
Taux pour 1 000 habitants	28.5	28.4	27.5
Infractions contre les biens			
Nombre d'infractions	4,356	4,195	3,923
Taux pour 1 000 habitants	62.7	60.2	56.1
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel			
Nombre d'infractions	1,065	1,025	1,053
Taux pour 1 000 habitants	15.3	14.7	15.0
TOTAL - INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	7,398	7,197	6,900
TAUX DE CRIMINALITÉ pour 1 000 habitants	106.6	103.3	98.6
Voies de fait simples de niveau 1			
Nombre d'infractions	884	901	896
Taux pour 1 000 habitants	12.7	12.9	12.8
Vols			
Nombre d'infractions	1,948	1,879	1,842
Taux pour 1 000 habitants	28.1	27.0	26.3
Méfaits			
Nombre d'infractions	1,200	1,111	1,075
Taux pour 1 000 habitants	17.3	15.9	15.4
Crimes liés à la drogue			
Nombre d'infractions	241	205	275
Taux pour 1 000 habitants	3.5	2.9	3.3
Conduite avec facultés affaiblies			
Nombre d'infractions	168	179	173
Taux pour 1 000 habitants	2.4	2.6	2.5

Service de police de Saint-Jean
Taux de criminalité pour 1 000 habitants
par catégorie de 2007 à 2009

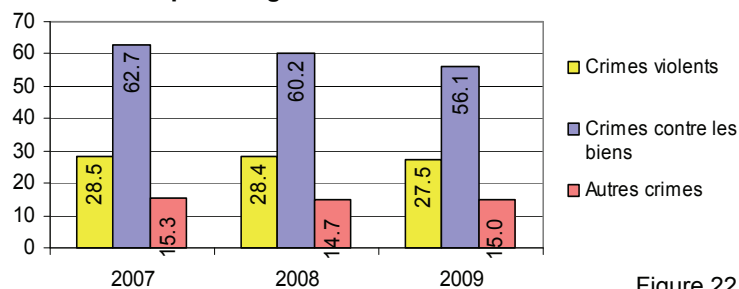


Figure 22.

Service de police de Saint-Jean
Taux pour 1 000 habitants de 2007 à 2009

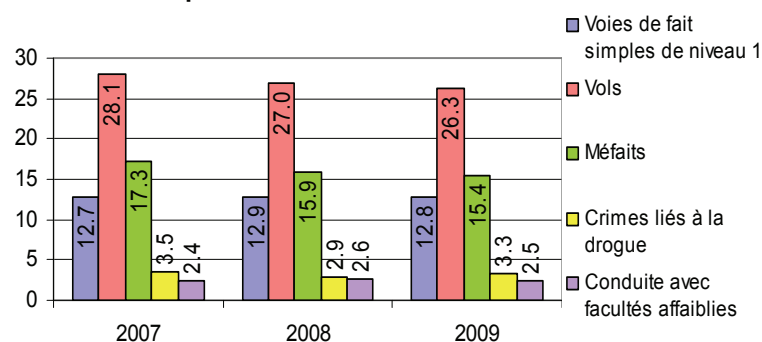


Figure 23.

Au total, 1 075 infractions de méfait ont été déclarées par le service de police de Saint-Jean en 2009, soit 36 de moins qu'en 2008, ce qui constitue une réduction de 3,2 p. 100. Depuis 2007, le nombre d'infractions de méfait a chuté de 10,4 p. 100 dans la région. Le taux de méfaits de 15,4 enregistré dans la région en 2009 était supérieur au taux provincial de 10,4 infractions pour 1 000 habitants enregistré cette année-là.

En 2009, 1 053 autres crimes ont été déclarés par le service de police de Saint-Jean. Il s'agissait d'une augmentation de 2,7 p. 100 (+28 incidents) par rapport au nombre déclaré en 2008, mais d'une diminution de 1,1 p. 100 par rapport au nombre déclaré en 2007 (-12 incidents). Le taux des autres crimes enregistré en 2009 s'établissait à 15,0 pour 1 000 habitants, ce qui était plus élevé que le taux provincial de 7,4.

En 2009, le service de police de Saint-Jean a déclaré 70 crimes liés à la drogue de plus qu'en 2008, pour une augmentation de 34,1 p. 100. Le taux de crimes liés à la drogue de 3,3 pour 1 000 habitants enregistré en 2009 était supérieur au taux provincial de 2,6 enregistré la même année.

Le nombre d'infractions pour conduite avec facultés affaiblies déclarées par le service de police de Saint-Jean a diminué de six, passant de 179 incidents déclarés en 2008 à 173 en 2009. Le taux de conduite avec facultés affaiblies enregistré en 2009 s'élevait à 2,5, ce qui était inférieur au taux provincial de 3,2 pour 1 000 habitants.

SERVICE DE POLICE DE WOODSTOCK

En 2009, le service de police de Woodstock employait 14 agents de police.

La charge de travail par agent de police de Woodstock en 2009 était de 65 infractions au *Code criminel*.

La population totale de la région desservie par le service de police de Woodstock était de 5 250 habitants en 2009, ce qui correspondait à une proportion de 375 habitants par agent de police.

En 2009, 907 infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) ont été déclarées par le service de police de Woodstock, ce qui constitue une augmentation de 44,2 p. 100 par rapport aux 629 incidents déclarés en 2008 et une augmentation de 74,1 p. 100 par rapport aux 521 incidents déclarés en 2007. Le taux global de criminalité en 2009 était de 172,8 infractions pour 1 000 habitants, soit 43,8 p. 100 de plus qu'en 2008 et 73,8 p. 100 de plus qu'en 2007. En 2009, le taux provincial de criminalité s'établissait à 56,3 infractions pour 1 000 habitants.

Entre 2007 et 2008, le nombre de crimes violents déclarés par le service de police de Woodstock a augmenté de 25,4 p. 100, passant de 114 à 143 incidents. En 2009, 200 crimes violents ont été déclarés par le service de police de Woodstock, ce qui constitue une augmentation de 39,8 p. 100 par rapport à l'année précédente. Le taux de crimes violents s'établissait à 38,1 infractions pour 1 000 habitants, ce qui était plus élevé que le taux provincial de 15,4.

Taux de vols pour 1 000 habitants par service de police municipal de 2007 à 2009

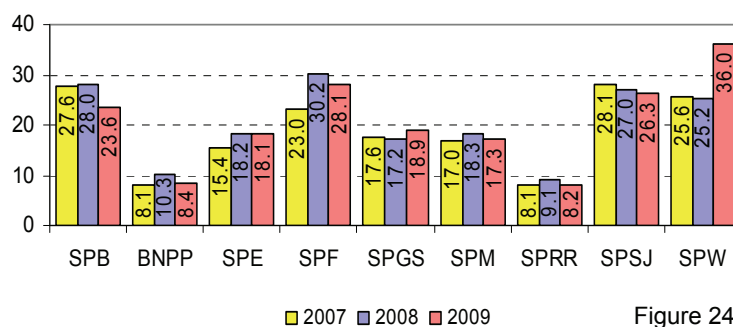


Figure 24.

En 2009, le service de police de Woodstock a déclaré le taux de vols pour 1 000 habitants le plus élevé de tous les services de police municipaux et régionaux du Nouveau-Brunswick, tandis que le service de police régional de Rothesay a affiché le taux le plus bas.

SERVICE DE POLICE DE WOODSTOCK	2007	2008	2009
Population	5,239	5,234	5,250
Nombre d'agents	13	13	14
Charge de travail par agent	40	48	65
Population desservie par agent	403	403	375
Infractions contre la personne			
Nombre d'infractions	114	143	200
Taux pour 1 000 habitants	21.8	27.3	38.1
Infractions contre les biens			
Nombre d'infractions	322	348	591
Taux pour 1 000 habitants	61.5	66.5	112.6
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel			
Nombre d'infractions	85	138	116
Taux pour 1 000 habitants	16.2	26.4	22.1
TOTAL - INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	521	629	907
TAUX DE CRIMINALITÉ pour 1 000 habitants	99.4	120.2	172.8
Voies de fait simples de niveau 1			
Nombre d'infractions	44	42	98
Taux pour 1 000 habitants	8.4	8.0	18.7
Vols			
Nombre d'infractions	134	132	189
Taux pour 1 000 habitants	25.6	25.2	36.0
Méfais			
Nombre d'infractions	120	118	241
Taux pour 1 000 habitants	22.9	22.5	45.9
Crimes liés à la drogue			
Nombre d'infractions	27	22	38
Taux pour 1 000 habitants	5.2	4.2	7.2
Conduite avec facultés affaiblies			
Nombre d'infractions	19	25	16
Taux pour 1 000 habitants	3.6	4.8	3.0

Sur les 200 crimes violents déclarés par le service de police de Woodstock en 2009, 98 (49 p. 100) étaient des voies de fait simples de niveau 1, 37 (18,5 p. 100) étaient des menaces, 18 (9 p. 100) étaient des appels téléphoniques harcelants ou menaçants, 15 (7,5 p. 100) étaient des voies de fait simples de niveau 2, 12 (6 p. 100) étaient des agressions sexuelles de niveau 1 et 11 (5,5 p. 100) étaient des infractions de harcèlement criminel. Les autres 4,5 p. 100 de crimes violents étaient des infractions sexuelles contre les enfants (3), des voies de fait contre un agent de la paix (3), une tentative de meurtre (1), un vol qualifié (1) et une infraction d'enlèvement et de séquestration (1).

Entre 2008 et 2009, les voies de fait simples de niveau 1 ont augmenté de 133 p. 100 à Woodstock (passant de 42 à 98 incidents déclarés). Au cours de la même période, les appels téléphoniques harcelants ou menaçants ont augmenté de 157 p. 100 (passant de sept à 18 incidents), les agressions sexuelles de niveau 1 ont augmenté de 20 p. 100 (passant de dix à 12 incidents) et les infractions de harcèlement criminel ont augmenté de 22 p. 100 (passant de neuf à 11 incidents). Le nombre de voies de fait simples de niveau 2 a chuté de 46 p. 100 (passant de 28 incidents en 2008 à 15 incidents en 2009) et les voies de fait contre un agent de la paix ont diminué de 40 p. 100 (passant de cinq incidents en 2008 à trois incidents en 2009).

Le taux de voies de fait simples de niveau 1 enregistré en 2009 par le service de police de Woodstock s'établissait à 18,7 infractions pour 1 000 habitants, ce qui était supérieur au taux provincial de 6,8 enregistré cette année-là.

Les crimes contre les biens déclarés par le service de police de Woodstock ont augmenté de 8,1 p. 100 entre 2007 et 2008, et de 69,8 p. 100 entre 2008 et 2009. Les 591 crimes contre les biens déclarés par le service de police de Woodstock en 2009 correspondaient à un taux de 112,6 infractions pour 1 000 habitants. En 2009, le taux provincial de crimes contre les biens s'élevait à 56,3.

Sur les 591 crimes contre les biens déclarés par le service de police de Woodstock en 2009, 241 (41 p. 100) étaient des infractions de méfait, 189 (32 p. 100) étaient des vols, 70 (12 p. 100) étaient des introductions par effraction, 36 (6 p. 100) étaient des fraudes, 30 (5 p. 100) étaient des vols de véhicules à moteur, 20 (3 p. 100) étaient des infractions de possession de biens volés et cinq (1 p. 100) étaient des incendies criminels.

Entre 2008 et 2009, les infractions de méfait ont augmenté de 104 p. 100 (passant de 118 à 241 incidents déclarés), les vols ont augmenté de 43 p. 100 (passant de 132 à 189), les introductions par effraction ont augmenté de 52 p. 100 (passant de 46 à 70), les fraudes ont augmenté de 44 p. 100 (passant de 25 à 36), les vols de véhicules à moteur ont augmenté de 76 p. 100 (passant de 17 à 30), les infractions de possession de biens volés ont augmenté de 122 p. 100 (passant de 9 à 20) et les incendies criminels ont augmenté de 400 p. 100 (passant de un à cinq incidents déclarés).

**Service de police de Woodstock
Taux de criminalité pour 1 000 habitants
par catégorie de 2007 à 2009**

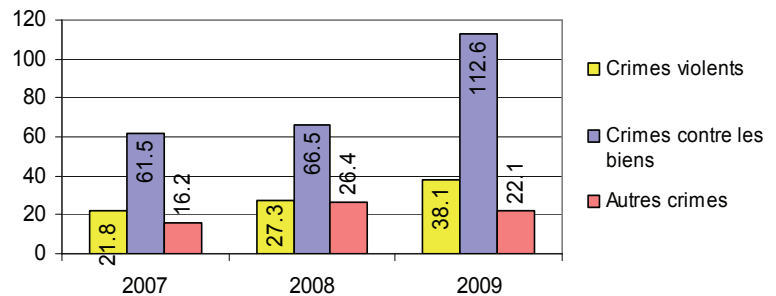


Figure 25.

**Service de police de Woodstock
Taux pour 1 000 habitants de 2007 à 2009**

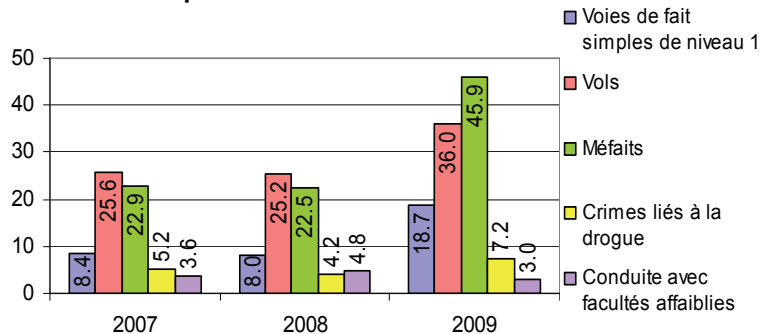


Figure 26.

**Taux d'infractions de méfait pour 1 000 habitants
par service de police municipal de 2007 à 2009**

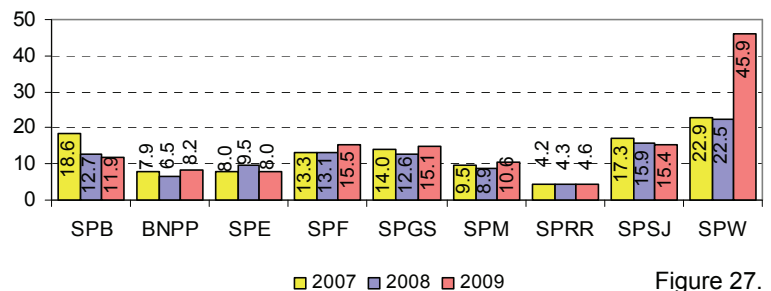


Figure 27.

En 2009, le service de police de Woodstock a déclaré le taux d'infractions de méfait pour 1 000 habitants le plus élevé de tous les services de police municipaux et régionaux du Nouveau-Brunswick, tandis que le service de police régional de Rothesay a affiché le taux le plus bas.

Le taux de méfaits enregistré par le service de police de Woodstock en 2009 s'élevait à 45,9 infractions pour 1 000 habitants tandis que le taux provincial enregistré cette année-là s'établissait à 10,4. Le taux de vols enregistré par le service de police de Woodstock en 2009 était de 36,0; la même année, le taux provincial s'établissait à 13,3.

En 2009, 116 autres crimes ont été déclarés par le service de police de Woodstock, soit 22 de moins qu'en 2008, pour une réduction de 15,9 p. 100. Le nombre d'autres crimes déclaré en 2009, toutefois, était supérieur de 36,5 p. 100 au nombre déclaré en 2007. Le taux des autres crimes enregistré en 2009 s'élevait à 22,1, ce qui était supérieur au taux provincial de 7,4 infractions pour 1 000 habitants.

En 2009, les crimes liés à la drogue ont augmenté de 72,7 p. 100 dans la région de Woodstock, passant de 22 incidents en 2008 à 38 en 2009. Le taux de crimes liés à la drogue enregistré par le service de police de Woodstock en 2009 était de 7,2 infractions pour 1 000 habitants, ce qui était plus élevé que le taux provincial de 2,6 enregistré cette année-là.

En 2009, neuf infractions pour conduite avec facultés affaiblies de moins qu'en 2008 ont été déclarées par le service de police de Woodstock, pour une réduction de 36,0 p. 100. Le taux de conduite avec facultés affaiblies de 3,0 infractions pour 1 000 habitants enregistré en 2009 était le plus bas taux enregistré pour la région de Woodstock en trois ans. Il était également inférieur au taux provincial de 3,2 enregistré la même année.

NOTES AU SUJET DES DONNÉES

Les nombres d'agents inclus dans le présent rapport sont tirés des publications de 2007, 2008 et 2009 intitulées *Les ressources policières au Canada* de Statistique Canada. Les populations sont calculées à l'aide du taux de criminalité pour 1 000 habitants et du nombre d'incidents réels fourni par le Centre canadien de la statistique juridique.

Le présent rapport est fondé sur les données sur la criminalité fournies par les services de police. Chaque service de police municipal ou régional au Nouveau-Brunswick et la GRC dans la province participent au Programme de déclaration uniforme de la criminalité, qui est administré à l'échelle nationale par le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ). Le Programme de déclaration uniforme de la criminalité forme la base de la collecte de données sur la criminalité dans les provinces et les territoires partout au Canada.

La Déclaration uniforme de la criminalité est conçue pour recueillir des données globales sur l'incidence de la criminalité. Il s'agit du nombre de crimes dont la police est informée, que les agents découvrent les infractions eux-mêmes ou qu'elles leur soient signalées. La Déclaration uniforme de la criminalité, et par extension le présent rapport, incluent seulement les renseignements que détient la police au sujet des crimes. Les crimes ne sont pas tous constatés, et certains de ceux qui le sont ne sont jamais portés à l'attention de la police.

Bien qu'elles ne soient pas abordées dans le présent rapport, les enquêtes sur la victimisation, comme l'Enquête sociale générale sur la victimisation, et les enquêtes d'autodéclaration constituent également des sources de données sur la prévalence de la criminalité. Toutes ces enquêtes, y compris la Déclaration uniforme de la criminalité, sont sujettes à plusieurs facteurs et biais dans la rédaction des rapports et ne peuvent pas être comparées directement. Toutefois, elles peuvent être utilisées de façon complémentaire pour mieux comprendre l'ampleur de la criminalité au sein d'une population.

La Déclaration uniforme de la criminalité enregistre trois composantes principales pour chaque incident criminel : 1) l'infraction la plus grave survenue au cours de l'incident par type et volume (généralement l'infraction qui entraîne la peine maximale la plus longue en vertu du *Code criminel* du Canada), 2) le classement (par mise en accusation ou autrement), et 3) les personnes mises en accusation relativement à l'infraction (selon le sexe et selon qu'il s'agit d'adultes ou d'adolescents). Les crimes sont classés de l'une ou l'autre des deux façons suivantes : 1) lorsque la police présente un rapport à l'avocat de la Couronne recommandant que des accusations soient portées ou 2) lorsque la preuve justifie le dépôt d'accusations mais que l'arrestation physique d'un contrevenant n'est pas possible parce qu'il est décédé ou qu'il a quitté le pays, ou lorsque la police, devant certaines circonstances, décide de prendre d'autres mesures (p. ex. la déjudiciarisation).

Les crimes signalés par les services de police sont divisés en trois principales catégories d'infractions au *Code criminel* : 1) les infractions contre les personnes (crimes violents), 2) les infractions contre les biens (crimes contre les biens) et 3) les autres infractions sans violence prévues au *Code criminel* (autres crimes). Les infractions faisant partie de ces trois catégories constituent le nombre total de crimes. Les infractions au *Code criminel* se rapportant à la circulation (conduite avec facultés affaiblies et autres infractions aux règlements de la circulation en vertu du *Code criminel*) ainsi que les crimes liés à la drogue (infractions en vertu de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*) sont abordés indépendamment du nombre total de crimes.

Le présent rapport se limite à un examen des infractions prévues au *Code criminel* du Canada et dans la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*. Il exclut les infractions au *Code criminel* se rapportant à la circulation autres que les infractions de conduite avec facultés affaiblies; il exclut également les infractions en vertu d'autres lois ou arrêtés fédéraux, provinciaux et municipaux.

Le présent rapport présente les données sur la criminalité de trois façons : 1) les incidents réels, 2) les taux par habitant et 3) l'évolution des pourcentages entre les années. Les incidents réels sont les chiffres bruts des infractions signalées à la police ou découvertes par elle et qui, à l'issue d'une enquête préliminaire, sont réputées avoir eu lieu ou avoir été tentées. Le taux est le nombre d'infractions au *Code criminel* ou de crimes signalés pour chaque tranche de 1 000 ou de 100 000 habitants. Un taux pour 100 000 habitants est utilisé lorsque le nombre d'infractions signalées est peu élevé. Le taux constitue une meilleure mesure des tendances de la criminalité que le nombre d'incidents réels parce qu'il tient compte des différences de population. L'évolution des pourcentages permet d'effectuer une comparaison du nombre de crimes entre les années. Il faut faire preuve de prudence lorsqu'on examine l'évolution des pourcentages puisque de légères augmentations des incidents signalés peuvent entraîner une augmentation en pourcentage importante lorsque le nombre d'incidents signalés est peu élevé. Par exemple, douze homicides ont été commis au Nouveau-Brunswick en 2009, soit neuf de plus que ceux qui ont été signalés en 2008 (trois homicides), ce qui constitue une augmentation de 300 p. 100.

Crimes violents
Homicides
Autres infractions causant la mort
Tentatives de meurtre
Agressions sexuelles de niveau 3 (graves)
Agressions sexuelles de niveau 2 (causant des lésions corporelles ou impliquant une arme)
Agressions sexuelles de niveau 1
Total des infractions sexuelles contre les enfants
Voies de fait simples de niveau 3 (graves)
Voies de fait simples de niveau 2 (causant des lésions corporelles ou impliquant une arme)
Voies de fait simples de niveau 1
Voies de fait contre un agent de la paix
Voies de fait contre un agent de la paix causant des lésions corporelles ou impliquant une arme
Voies de fait graves contre un agent de la paix
Total des autres voies de fait
Total des infractions liées aux armes à feu (utiliser, décharger, braquer)
Vols qualifiés
Séquestration ou enlèvement
Total des affaires d'enlèvement
Extortion
Harcèlement criminel
Menaces
Appels téléphoniques harcelants ou menaçants
Total des autres infractions avec violence

Crimes contre les biens
Introduction par effraction
Possession de biens volés
Vols de véhicules à moteur
Vols de plus de 5 000 \$ (sauf les véhicules à moteur)
Vols de moins de 5 000 \$ (sauf les véhicules à moteur)
Fraudes
Vol d'identité
Fraude à l'identité
Méfais
Incendies criminels

Conduite avec facultés affaiblies
Conduite avec facultés affaiblies causant la mort
Conduite avec facultés affaiblies (drogues) causant la mort
Conduite avec facultés affaiblies causant des lésions corporelles
Conduite avec facultés affaiblies (drogues) causant des lésions corporelles
Conduite avec facultés affaiblies d'un véhicule à moteur, d'un bateau ou d'un aéronef
Conduite avec facultés affaiblies (drogues) d'un véhicule à moteur, d'un bateau ou d'un aéronef
Défaut de fournir un échantillon d'haleine
Défaut d'obtempérer ou refus (drogues)
Défaut de fournir un échantillon de sang
Défaut de fournir un échantillon de sang (drogues)

Autres crimes
Contrefaçon
Infractions liées aux armes
Pornographie juvénile
Prostitution
Fait de troubler la paix
Infractions contre l'administration de la justice
Autres infractions sans violence prévues au <i>Code criminel</i>

Crimes liés à la drogue
Infractions liées à la possession, au trafic, à la production, à l'importation et à l'exportation de cannabis, de cocaïne, d'héroïne, de méthamphétamines (meth en cristaux), de méthylènedioxyamphétamines (ecstasy) et d'autres drogues

INDICE DE GRAVITÉ DE LA CRIMINALITÉ

En 2009, Statistique Canada a élaboré un nouvel outil pour se pencher sur le fait que le taux de criminalité global est déterminé par des infractions de moindre gravité à volume élevé, comme les vols mineurs, les méfaits et les voies de fait mineures. L'Indice de gravité de la criminalité (IGC) mesure non seulement le volume de crimes déclarés par la police au Canada, mais également leur gravité. L'IGC est conçu de façon à mesurer les variations de la gravité générale de la criminalité ainsi que les différences de la gravité entre les diverses régions du pays. La gravité d'une infraction est déterminée en attribuant un poids à chaque infraction à partir des peines qui ont été imposées par les tribunaux. Plus la peine moyenne est sévère, plus le poids associé à cette infraction est élevé. Par conséquent, les infractions plus graves auront un effet plus marqué sur les variations de l'IGC. L'IGC lui-même est calculé en multipliant le nombre d'incidents déclarés par la police pour chaque infraction par le poids de cette infraction. On additionne ensuite toutes les infractions pondérées, puis on divise le total par la population correspondante. Enfin, l'IGC est établi à « 100 » pour le Canada, l'année de base étant 2006. En fin de compte, il y a trois indices : le premier sert à mesurer la gravité globale de la criminalité en fonction du volume total d'infractions au *Code criminel* et aux lois fédérales déclarées par la police; le deuxième sert à mesurer les crimes violents déclarés par la police; le troisième, l'Indice de gravité des crimes sans violence, sert à mesurer tous les crimes qui ne sont pas considérés violents (Dauvergne et coll., 2010; Wallace, Turner, Matarazzo et Babyak, 2009).

FACTEURS INFLUENÇANT LES STATISTIQUES SUR LA CRIMINALITÉ FOURNIES PAR LES SERVICES DE POLICE

On estime que de nombreux facteurs influencent la prévalence de la criminalité et le nombre de crimes signalés. Parmi ces facteurs, mentionnons les suivants :

Données démographiques – La répartition selon l'âge au sein d'une population, en particulier le nombre d'hommes âgés de 15 à 24 ans (le groupe d'âge le plus susceptible de commettre des crimes et d'être victime de crimes), peut influencer sur le taux de criminalité (Sauvé, 2005).

Facteurs sociaux et économiques – L'inflation et les difficultés économiques peuvent influencer la prévalence des crimes imputables à des motifs financiers comme les vols qualifiés, les introductions par effraction et les vols de véhicules à moteur. Dans le même ordre d'idées, la consommation d'alcool et le taux de chômage sont liés aux taux d'homicides (Pottie-Bunge, Johnson et Baldé, 2005). L'accès à des ressources socio-économiques est associé aux taux de criminalité des quartiers (Charron, 2009; Savoie, 2008). D'autres études ont établi des liens entre le revenu et la scolarité et la criminalité (Wallace, Wisener et Collins, 2006).

Signalement à la police par le public – La volonté du public de signaler les crimes à la police a des répercussions sur les statistiques sur la criminalité. Les changements dans les réactions et les perceptions des citoyens relativement à certains crimes (comme les agressions sexuelles ou la violence conjugale), qui découlent parfois de la représentation que font les médias de la criminalité, peuvent entraîner des différences dans les taux de signalement à la police (Dauvergne et Turner, 2010). De plus, des partenariats solides entre la police et les collectivités pourraient encourager les citoyens à signaler davantage d'incidents à la police (Colombie-Britannique, 2008).

Pratiques des services de police en matière de production de rapports et d'application des lois – Les processus et les systèmes internes de gestion des dossiers des services de police peuvent avoir une influence sur le fait qu'un incident criminel soit ou non entré dans le système de gestion des dossiers local et transmis au Programme national de déclaration uniforme de la criminalité (Dauvergne et coll., 2010). De plus, les opérations policières spéciales qui ciblent certains types de crimes sont reflétées dans les statistiques officielles sur la criminalité (Sauvé, 2005).

Changements législatifs ou modification des politiques – Les modifications apportées aux lois, comme les modifications au *Code criminel* visant à créer une nouvelle infraction ou à élargir la définition d'une infraction existante, entraîneront vraisemblablement une augmentation ou une diminution du nombre d'incidents signalés à la police et par la police. Dans le même ordre d'idées, lorsque la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* est entrée en vigueur en 2003, beaucoup de services de police ont ajusté leurs politiques afin de mieux refléter les principes établis dans la *LSJPA* en vue de réduire les contacts des adolescents avec le système de justice pénale, ce qui a entraîné une diminution du nombre de crimes commis par les jeunes déclarés par la police (Sauvé, 2005).

Changements technologiques – Les progrès technologiques continus ont favorisé l'émergence de nouveaux crimes plus complexes, ce qui a créé de nouveaux défis pour la police (Dauvergne et coll., 2010).

C'est probablement une combinaison de nombreux facteurs, plutôt qu'un seul facteur, qui est à l'origine de l'évolution des taux de criminalité.

RÉFÉRENCES

Beattie, S. et Mole, A. (2007). *Les ressources policières au Canada, 2007*, produit n° 85-225 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

COLOMBIE-BRITANNIQUE (2008). *Crime statistics in British Columbia, 2008*. Division des services de police, ministère de la Sécurité publique et Solliciteur général, Colombie-Britannique, vol. 1, n° 3.

Centre canadien de la statistique juridique (2009). *Les ressources policières au Canada, 2009*, produit n° 85-225-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Centre canadien de la statistique juridique (2008). *Les ressources policières au Canada, 2008*, produit n° 85-225-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

CHARRON, M. (2009). *Caractéristiques des quartiers et répartition des crimes déclarés par la police dans la ville de Toronto*, produit n° 85-561-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice, n° 18.

DAUVERGNE, M. et J. TURNER. (2010). *Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2009*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Ottawa.

POTTIE-BUNGE, V., H. JOHNSON et T. BALDÉ. (2005). *L'exploration des tendances de la criminalité au Canada*, produit n° 85-561-MIF au cSAUVÉ, J. (2005). *Statistiques de la criminalité au Canada, 2004*, Juristat, produit n° 85-002-XIF au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Ottawa, vol. 25, n° 5.

SAVOIE, J. (2008). *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité : Edmonton, Halifax et Thunder Bay*, produit n° 85-561-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice, n° 10.

atalogue de Statistique Canada, Ottawa. Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice, n° 5.

WALLACE, M., J. TURNER, A. MATARAZZO et C. BABYAK. (2009). *La mesure de la criminalité au Canada : présentation de l'Indice de gravité de la criminalité et des améliorations au Programme de déclaration uniforme de la criminalité*, produit n° 85-004-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

WALLACE, M., M. WISENER et K. COLLINS. (2006). *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Regina*, produit n° 85-561-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice, n° 8.

Direction des services de police
Ministère de la Sécurité publique
65, rue Brunswick
Fredericton (N.-B.) E3B 1G5

Téléphone : 506-453-3603
Télécopieur : 506-457-4899
www.gnb.ca/police